



Achat au canada avec refus de remboursement

Par **Garlone**, le **23/09/2009** à **13:23**

Bonjour,

J'ai effectué l'achat d'une paire de bottes sur un site au CANADA à MONTREAL. Je ne sais pas comment est régie la Loi pour les ventes à distance sur internet là-bas.

Sur ce site, il est précisé qu'ils ne font pas de remboursement ; juste des échanges si problème avec l'article.

De plus, les frais de port ne sont pas précisés et c'est après le règlement que l'on reçoit un mail avec le montant des frais d'envoi...donc jolie surprise pour moi ce fut \$ 42 US (pour un colis pesant 1,5 kg à peine), puis autre surprise agréable..35 euros de frais de douane à l'arrivée.

En plus, les bottes sont franchement moches (par rapport à l'image virtuelle sur le site et la sommaire description qui y est faite) et surtout ne me vont pas du tout et même un échange de taille n'y changera rien. J'ai donc payé 160 euros tout compris une paire de bottes dont je ne peux rien faire.

J'ai déjà passé un mail hier à la responsable du site qui m'a répondu qu'elle ne faisait pas de remboursement comme le précise le site et que pour un échange je devrais repayer les frais d'envoi aller et retour plus des frais additionnel pour l'échange (sans parler des re frais de douane).

Est ce légal dans ce pays (CANADA) qu'il n'y ait aucun droit de rétractation et de réflexion comme pour ici en FRANCE pour les clients ? et de plus, n'octroyant aucun remboursement (surtout dans le cas où un article ne convient absolument pas) ?

Merci à vous pour vos réponses.

Bonne journée.